

Forces, faiblesses, opportunités, menaces de l'activité agricole et des filières agricoles

Entretiens auprès des acteurs du territoire



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Personnes ressources rencontrées

Nom	Structure
Serge Vernet	Coopérative GPS
Caroline Garcin	Ets Garcin
Thierry Clos	SICA Pom'Alpes
André De Valois	Coopérative des Coteaux
Christophe Roduit	SICA Soleil des Alpes et PVC Couleurs Paysannes
Jean Michel Cotta	Coopérative SCA3P
Laurent Despied	Coopamivar
M. Constant M. Seguin	Coopérative viticole Pierrevert
Raymond Bousquet	Cave de la Madeleine
Jacques Espitalier	Coopérative viticole Pierrevert et PNRVerdon
M. Pagliano	Coopérative Oléicole de Manosque
M. Dillies	Coopérative Oléicole de Manosque
Gilles Rabanin	PVC Couleurs Paysanne
Philippe Girard	SoléBio
Francis Solda	FDO, CERPAM
Jean-Pierre Mary	Chambre Agriculture
Brigitte Cordier	Maison Régionale de l'Élevage
Josine Giraud	Chambre d'Agriculture 04
Serge Masse	Coopérative Le Gavot, PAD
Jean Denis Daumas	CETA ApiAlpes
Pascal Jourdan	ADAPI
Louis Marie Aveline	Bienvenue à la Ferme
Gérard Daumas	AGRIBIO 04
F. Fraisse	Chambre Régionale PACA
J.P. Talichet	Conservatoire La Thomassine
Philippe Chiffolleau	PNR Luberon
Mylène Maurel	PNR Luberon
Eric Chaisse	CRIEPPAM
Julien Gozzi	Jeunes Agriculteurs 04
Marcel Gossa	Délégué local Chambre d'Agriculture 04
Michel Garron	Délégué local Chambre d'Agriculture 04
Gérard Brun	Elu CA04
M. Léonardi	La Confiserie du Verdon
M. Derbez	Canal de la Brillanne
Romain Boulet	Canal de Manosque
Julien Michalot	Fédération Départementale des Syndicats d'Irrigation Agricole

Accès au foncier agricole pour les exploitations

Grandes Cultures PAPAM

- Perte de foncier à cause de l'urbanisation sur le Val de Durance d'où une baisse de la collecte en céréales sur ces secteurs
- Une concurrence sur les terres à l'irrigation en particulier par le développement de zones d'activité dans les meilleures terres
- Moins de perte de foncier sur les terres au sec car l'urbanisation est moins forte sur ces secteurs et une position ferme a été prise pour éviter les projets photovoltaïques sur des terres mécanisables.
- L'accès au foncier est difficile pour de nouveaux agriculteurs : les terres vont en majorité vers l'agrandissement ou la restructuration des structures en place.
- Concurrence entre agriculteurs pour l'accès au foncier, forte augmentation du prix des terres

Arboriculture Viticulture

- Concurrence de l'urbanisation sur un terroir très favorable à l'arboriculture
- Des situations conflictuelles en zone périurbaine
- Rétention et spéculation foncière des terres de la part des propriétaires qui bloque le marché
- Pas de possibilités de location temporaires en cultures pérennes et réticence des propriétaires à signer des baux
- Forte concurrence entre agriculteurs
- Une diminution des surfaces en vigne dans les années 90, la situation est aujourd'hui stabilisée
- Démarche collective de sauvegarde du vignoble de Quinson avec un passage en agriculture biologique

Oléiculture

- Pas de réel marché foncier sur les oliviers (marché spéculatif ou de loisir)
- Les oliveraies traditionnelles sont en déprise. Risque d'abandon de la production sur ces secteurs avec en parallèle le développement de fort risque d'incendies et une disparition d'un paysage emblématique
- Les surfaces en oliviers ne progressent plus

Maraichage

- Accès au foncier difficile : poids de l'agrandissement des structures en place
- Concurrence forte avec le développement urbain d'où un besoin forte de limiter l'extension de l'urbanisation pour maintenir la filière.
- La production en proximité des centres urbains est un atout à la fois pour le producteur et le consommateur.
- Le mitage des zones adaptées au maraîchage en Val de Durance par l'urbanisation rend difficile l'exploitation. Il est nécessaire de garder des zones homogènes.

Elevage ovin /
caprin

- Concurrence sur le foncier avec les autres filières
- En élevage ovin, Besoin d'accéder à des terres de bonne qualité pour la production fourragère en plus des surfaces en parcours pour maîtriser ses coûts de production
- Des conflits d'usage en zone périurbaine
- Parfois des difficultés pour installer ses bâtiments (bergerie, fromagerie...)
- Du foncier souvent peu maîtrisé (autorisations de pâturage verbales, repousses céréales...)
- AOP Banon en élevage caprin : nécessite des surfaces suffisantes à proximité du siège d'exploitation pour répondre aux exigences de l'appellation

Aviculture

- Production hors sol qui va avoir besoin de foncier dans l'avenir du fait de l'évolution de la réglementation avec la mise en place du plein air
- Nécessité d'implantation loin des zones urbanisées pour des questions réglementaires et d'acceptation par la population
- Besoin d'un bon accès routier et de réseaux suffisants (eau, électricité)

Apiculture

- L'accès aux emplacements de ruchers peut être difficile et concurrentiel
- Collaboration parfois tendue avec les lavandiculteurs
- Début de saturation en nombre de ruchers présents sur le plateau de Valensole
- Difficulté d'implantation de nouveaux apiculteurs dans les zones agricoles pour des raisons d'urbanisme

Cultures irriguées

- Phénomène de rétention des terres par les propriétaires qui espèrent un passage en zone constructible
- Développement des friches notamment dans le pourtour manosquin
- Concurrence sur les besoins en eau domestique et agricole dans les zones périurbaines

Emploi et main d'œuvre sur les exploitations

Grandes Cultures PAPAM

- Un faible besoin de main d'œuvre salariée sur les cultures non irriguées en dehors de chauffeurs saisonniers au moment de la récolte et distillation du lavandin
- En semences ou cultures irriguées, l'exploitation compte souvent un salarié permanent et de la main d'œuvre saisonnière
- Des difficultés de recrutement de main d'œuvre qualifiée pour les structures collectives d'approvisionnement et collecte des céréales

Arboriculture Viticulture

- La question de la gestion de la main d'œuvre salariée est essentielle dans le fonctionnement des exploitations en arboriculture et des structures de conditionnement de fruits
- Les exploitations viticoles font également appel à des salariés occasionnels en hiver et au printemps
- Les salariés sont souvent issus de pays tiers en arboriculture et sont logés sur place pour la saison de cueillette.
- En viticulture, il s'agit plutôt de salariés locaux
- Les exploitants notent une difficulté de recrutement de main d'œuvre locale qualifiée pour ces filières

Maraîchage

- Les exploitations maraîchères nécessitent une forte charge de travail et ont recours à du salariat
- La main d'œuvre est souvent locale avec des tentatives pour fidéliser les salariés si les postes sont relativement longs
- Certaines exploitations de taille importante peuvent envisager un appel à de la main d'œuvre étrangère, logée sur place

Elevage

- Les exploitations font souvent appel à un berger employé par le groupement pastoral en été en dehors du territoire de DLVA
- Les exploitations de taille suffisante embauchent un salarié permanent
- Une forte charge de travail en élevage caprin : 2 unités de main d'œuvre par exploitations, plus des salariés occasionnels
- Difficultés de recrutement pour des salariés occasionnels en aviculture

Apiculture

- Peu de main d'œuvre salariée
- Le territoire de DLVA est très favorable en termes d'organisation du travail en apiculture nécessitant peu de déplacements d'un site à l'autre

Evolution des exploitations– Installation de nouveaux agriculteurs

Grandes Cultures PAPAM

- Un bon niveau d'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire de DLVA en grandes cultures
- Les installations se réalisent en grande majorité par des reprises d'exploitation familiales ou des installations en société avec des membres de la famille
- Localement on assiste à des situations de vieillissement de la population agricole sans repreneurs identifiés et à une perte de dynamisme des exploitations
- Des besoins d'agrandissement pour les exploitations en place pour des raisons de rentabilité
- Maintenir des surfaces et volumes suffisants en céréales ou papam pour ne pas déstabiliser les organismes de collecte et conserver les marchés

Arboriculture Viticulture

- Peu d'installation de nouveaux agriculteurs en arboriculture et viticulture du fait de la hauteur des investissements nécessaires (prix des terres, plantations, matériel)
- Phénomène de concentration des exploitations dans de grands groupes en arboriculture
- Reprise par les exploitations existantes en viticulture
- La réglementation des droits de plantation complique les possibilités d'installation en viticulture

Oléiculture

- Pas d'installation spécialisée en oléiculture du fait du caractère trop aléatoire de la production, l'oléiculture vient en diversification des autres productions agricoles

Maraîchage

- Beaucoup d'installations de nouveaux exploitants les dernières années ce qui entretient une concurrence sur la commercialisation locale
- Des possibilités d'installations nouvelles : les exploitations en maraîchage diversifié nécessitent de faible surface ce qui permet d'envisager des installations sur peu de foncier à condition que les candidats soient réalistes sur le type de foncier disponible et envisagent un système d'exploitation viable
- La charge de travail est un élément clé pour les installations en maraîchage
- La prise en charge des frais de stockage du foncier pourrait être développée pour faciliter les installations sur des structures adaptées
- Un potentiel d'installation en agriculture biologique à mettre en relation avec une forte croissance de la demande en produits Bio

Elevage

- Dynamique d'installation en élevage ovin ces dernières années malgré des conditions de travail difficile : 2 installations par an sur DLVA sur les cinq dernières années

Apiculture

- Les installations remplacent les départs en retraite en élevage caprin – Stabilité du nombre d'exploitations
 - Des possibilités d'installations supplémentaires en élevage caprin ou ovin fromager avec une tendance à l'installation hors cadre familial
 - Pas d'installations récentes en aviculture du fait d'un avenir incertain de la filière
 - Les exploitations sont amenées à évoluer vers des modèles en plein air
-
- Il existe un potentiel pour l'installation de nouveaux apiculteurs pour assurer le remplacement des départs en retraite et le développement de la filière
 - Cette possibilité de développement est très liée au maintien de la filière lavandin

Sensibilité au changement climatique

Grandes Cultures	<ul style="list-style-type: none">• Des conséquences à prévoir sur les évolutions des dates de semis• Des expérimentations sont en cours pour aller vers des variétés plus résistantes à la sécheresse• Le changement climatique risque d'accentuer les problèmes de dépérissement du lavandin• Le maintien de l'accès à l'irrigation est essentiel pour permettre une adaptation des exploitations et maintenir le potentiel de production• Nécessité de réfléchir la conception des réseaux et des techniques d'irrigation adaptées par exemple sur la poursuite de l'aménagement du plateau de Valensole
Arboriculture Viticulture	<ul style="list-style-type: none">• L'augmentation des températures a des avantages sur la vinification, des vendanges plus précoces donc étalement de la durée des vendanges• Mais des inconvénients sont à prévoir : augmentation du degré d'alcool, risque de gel au printemps si démarrage de la végétation plus tôt, augmentation des épisodes de grêles ?• Le besoin d'irrigation en viticulture va se développer
Elevage	<ul style="list-style-type: none">• Un risque d'augmentation des coûts de production (besoin d'irrigation, augmentation du prix du foin, moindre production fourragère...)
Apiculture	<ul style="list-style-type: none">• Des conséquences probables sur la production de miel – la Provence est en limite de zone climatique actuellement• Augmentation des concurrences d'autres régions qui vont devenir plus favorables

Evolution des aides publiques

Grandes Cultures PAPAM

- Baisse des aides pour les productions végétales
- Les incertitudes sur ce qui sera réellement payé pour l'année 2015 incitent à la prudence dans les investissements sur les exploitations
- La baisse des aides peut provoquer une diminution des apports en fertilisation pour limiter les coûts entraînant une baisse de la qualité du blé dur (taux de protéine).
- Les aides compensatrices en zones défavorisées et montagne sont étendues à toutes les productions commercialisées ce qui peut entraîner une baisse de production de semences de céréales.
- La lourdeur administrative est un frein au changement et à l'adaptation des exploitations
- Les nouvelles aides PAC ne favorisent pas les exploitations utilisatrices de main d'œuvre, avec une forte productivité sur des surfaces plus faibles (ex plantes aromatiques, semences...)

Arboriculture Viticulture

- Filières peu dépendant des aides PAC
- Il existe des aides à l'investissement dans le cadre des organisations de producteurs en arboriculture

Maraîchage

- Les productions maraîchères sont peu dépendantes des aides
- L'arrêt des aides pour les exploitations déjà converties en agriculture biologique est perçu comme un signe négatif pour le développement de la filière

Elevage

- Impact positif en élevage de la réforme des aides PAC (rééquilibrage des aides 2014-2020) mais incertitudes et désorganisation sur la mise en place
- Forte dépendance des aides en élevage ovin
- Faible dépendance aux aides en élevage caprin : peu d'impact du montant des aides, sauf pour les exploitations très pastorales

Apiculture

- Des aides qui se maintiennent pour la filière apicole en investissement et aides à la transhumance

Contraintes et évolution des techniques de production

Grandes Cultures PAPAM

- Le classement de nombreuses communes en zone vulnérable entraîne des contraintes techniques sur la fertilisation des cultures (périodes de fertilisation limitée parfois en incohérence avec le climat local). La qualité du blé dur risque de s'en ressentir avec des enjeux sur la commercialisation de la production.
- Les cultures de lavandin sont soumises au problème d'un dépérissement marqué ce qui peut provoquer une baisse de production sur le nord du plateau de Valensole, et incitera à diversifier les cultures et augmenter les rotations.
A l'échelle du territoire, la production sera relocalisée, par exemple au sud du plateau de Valensole.
- Un territoire adapté à la filière semence : isolement des parcelles dû à l'effet vallée, conditions climatiques adaptées, présence de l'irrigation
- Des dégâts de gibiers sur certaines productions (protéagineux ou oléagineux) bloquent les possibilités de diversification et de rotations des cultures (pois, tournesol...).
- Nécessité d'irrigation pour diversifier les cultures (y compris en papam) et pour assurer les productions. La possibilité d'extension des réseaux sous pression sur les zones non irriguées (sud oraison, nord du plateau) est une opportunité à étudier en restant attentifs aux coûts de l'eau pour les agriculteurs.

Arboriculture Viticulture

- Nécessité d'un réseau d'irrigation fonctionnel et dont les coûts sont répartis entre usagers.
- Un besoin d'irrigation en viticulture (système goutte à goutte) qui se développe
- Des besoins importants d'investissements pour le conditionnement - stockage en arboriculture. Certaines structures ne pourront pas s'adapter, la tendance est à la concentration des exploitations.
- Des productions soumises à des problématiques de sécurité en arboriculture : vol de matériel, de carburant, de la production
- Des problèmes sanitaires avec parfois du mal à répondre avec les produits existants (en Bio par exemple)
- Des contraintes administratives lourdes pour enregistrer la traçabilité, pour gérer le personnel

Oléiculture

- La forte proportion d'oléiculteurs amateurs est confrontée à des problèmes réglementaires (obligation d'être certifié pour l'utilisation de produits de traitements)
- L'interdiction de brûlage résidus de taille pose également problème : pas de dérogation pour les non professionnels

Maraîchage

- Des avantages du territoire de la Vallée de la Durance en termes de calendrier de production par rapport aux autres bassins de production du département
- Le coût de l'irrigation peut conduire à des difficultés de

	<ul style="list-style-type: none"> rentabilité dans certains secteurs • Les ravageurs des cultures sont en général bien gérés. Le taupin qui s'attaque à de nombreuses cultures peut poser problème. • Favoriser les conversions vers le Bio et des techniques alternatives moins utilisatrices de produits phytosanitaires
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Les secteurs irrigués sont un atout pour la production de cultures fourragères • L'opportunité de la mise en place d'atelier d'engraissement d'agneaux avec utilisation de céréales locales est à étudier. • Aujourd'hui très peu d'élevages du territoire sont labellisés Agneau de Sisteron. • L'AOP Banon en élevage caprin nécessite des techniques spécifiques et un foncier suffisant • En caprin, une tendance à effectuer une seule traite du troupeau par jour pour limiter le temps de travail mais avec une diminution de la production • Présence d'une contrainte liée à la prédation des troupeaux par le loup en montagne. Il est probable que le territoire de DLVA soit prochainement concerné ce qui provoquera une augmentation du temps nécessaire à la garde des troupeaux et des déséquilibres dans la gestion du pâturage
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation probable des problèmes sanitaires avec l'évolution de la réglementation en plein air
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Zone très favorable à la production apicole • Les arboriculteurs ont besoin d'informations sur les périodes de traitement en zone semencière ou arboricole afin d'adapter leurs pratiques et de gérer au mieux la présence des ruchers.

Structuration et organisation des filières

Grandes Cultures PAPAM

- Une bonne structuration de la filière Blé Dur (acheteurs régionaux Panzani Marseille, Croix de Savoie Chambéry)
- Des risques de perdre ces marchés en cas de baisse de la production ou si la qualité du blé dur n'est pas suffisante. L'apport en volume aux organismes collecteurs est une nécessité pour conserver la part de marché.
- Forte concurrence nationale (Région Centre).
- En lavandin, la filière est bien structurée autant sur les structures regroupant les producteurs et distillateurs que sur la mise en marché
- Le territoire est le 1^{er} producteur mondial d'essence de lavandin
- Une filière très concentrée : livraisons à quelques gros acheteurs mondiaux
- Des relations de confiance se sont instaurées et devraient perdurer sur le moyen terme (prix, qualité du produit)
- Une filière de production semencière bien implantée localement qui bénéficie d'un territoire adapté sur DLVA
- Risque de diminution des productions de semence de céréales moins rémunératrices avec l'évolution des aides PAC
- Plantes aromatiques (thym, sarriette ...) : coordination indispensable pour répondre à la demande de la filière, développement de labels
- Le territoire manque de transformateurs locaux pour les produits végétaux (aliments animaux, huile végétale, etc..). Le développement d'une filière engraissement d'agneaux à partir de productions locales peut être une opportunité. Des filières nouvelles peuvent également émerger (chanvre).

Arboriculture Viticulture

- Bonne organisation des producteurs et structuration de la filière arboriculture pour peser sur le marché
- Marché mondial soumis à des fortes variations conjoncturelles (embargo russe, exportations vers le Magreb...)
- Les exploitants approvisionnent aussi le marché local avec des structures adaptées au marché de proximité (points de vente collectif, GMS, Vente directe)
- Une production viticole en AOC Pierrevert de faible volume mais bien identifiée
- Marché stable pour une commercialisation à l'échelle locale et départementale
- La coopérative de Pierrevert a engagée une structuration interne pour répondre à la segmentation et la répartition des différents marchés

Oléiculture

- Une production de qualité bien identifiée, labellisée AOP

Maraîchage	<ul style="list-style-type: none"> • Une commercialisation essentiellement locale • 40% de la production ne rentre pas sur un marché identifié - autoconsommation • Orientation vers les circuits courts se développe même pour des structures traditionnellement orientées vers les marchés de gros • Un marché local en saturation en vente directe sur les marchés ou auprès des petits revendeurs • Débouchés régionaux nombreux (PVC, GMS, Grossistes) • Besoin de structuration des producteurs pour envisager des marchés de gros ou semi-gros, des marchés sur la restauration collective, voire de la vente directe éloignée du lieu de production • Besoin de transformation des produits pour la vente locale (équipement collectif) • Fort potentiel de développement en Bio
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Une filière locale bien structurée avec des outils d'abattage permettant du volume (Sisteron 1er abattoir ovin français) • Une filière ovine concentrée à l'aval avec peu d'opérateurs • Une demande en Label Rouge Agneau de Sisteron en augmentation avec une bonne valorisation • Envisager le développement d'une filière d'engraissement d'agneaux avec des productions locales pour répondre à cette demande • Envisager un atelier temporaire d'abattage et de transformation rituel pour permettre l'accès au marché musulman • En élevage caprin, pas de filière collective : transformation et vente organisée à l'échelle de l'exploitation, en circuits courts
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Filière peu organisée (beaucoup d'amateurs, pluriactifs) avec une certaine opacité dans la mise en marché • Des apiculteurs professionnels plus organisés • Des signes de qualité garantissant l'origine des produits • Des négociants et transformateurs locaux ou régionaux • Une bonne valorisation des produits – Une forte demande.

Concurrences sur les productions du territoire

Grandes Cultures PAPAM

- Une forte concurrence avec le Centre de la France pour la filière Blé Dur : plan de développement porté par ces régions avec un fort potentiel d'augmentation de la production et de meilleurs rendements
- Sensibilité à la fluctuation des cours mondiaux en grandes cultures
- Concurrence pour la filière Lavandin avec de nouveaux producteurs (en Espagne, Bulgarie ou Chine)
- Une concurrence également sur l'image touristique liée au Lavandin avec une concurrence européenne (Espagne, Bulgarie)
- Marché spéculatif en Lavandin avec un risque de surproduction mondiale et un effondrement rapide des prix

Arboriculture Viticulture

- Une concurrence internationale en Arboriculture avec de fortes variations de demandes, de prix
- A l'échelle française une concurrence avec les régions du Sud Ouest – Val de Loire
- Des productions viticoles en rosé de Provence sur un marché porteur moins soumis à la crise viticole actuelle
- Bonne dynamique de filière donc peu de soucis de concurrences
- Marché local

Oléiculture

- Peu de concurrence – Marché de niche à forte valeur ajoutée
- Une production très variable d'une année à l'autre : ponctuellement saturation des marchés lors des années de fortes productions

Maraîchage

- Une forte demande en légumes Bio à l'échelle régionale non satisfaite plutôt sur circuits moyen à long
- Et dans le même temps une concurrence locale entre producteurs avec une saturation sur la vente directe

Elevage

- Une demande forte en PACA pour l'agneau qui crée des possibilités de développement
- Des produits concurrencés par des importations sur des prix plus faibles (Nouvelle Zélande) : valoriser l'origine du produit, mettre en avant la qualité et la proximité
- Forte demande en productions fromagères (en particulier en été, difficile à satisfaire) – Bonne valorisation des productions
- Concurrence nationale mais limitée par les coûts de transport pour la production d'œufs

Apiculture

- Produit bien identifié : forte demande.
- Le changement climatique peut faire apparaître de nouvelles concurrences.

Besoin d'équipements ou d'infrastructures collectifs

Grandes Cultures PAPAM	<ul style="list-style-type: none">• Des besoins de relocalisation de structures d'approvisionnement ou de collecte en céréales et cultures semencières (Coopérative GPS)• Extension en cours du site Puimoisson de la Coopérative SCA3P en Papam• Des projets de développement d'activités de transformation (PAPAM)• Projet de création d'une unité de défibrage de chanvre à proximité de Manosque
Oléiculture Viticulture	<ul style="list-style-type: none">• Un projet de création d'un pôle pour accueillir les structures agricoles en viticulture et oléiculture à poursuivre• Un réel besoin de relocalisation de la Coopérative viticole de Pierrevert
Maraîchage	<ul style="list-style-type: none">• Difficile de trouver des sites d'implantation pour les structures collectives• Appuyer la création de pôles autour des sites existants (Couleurs Paysannes) – Projet de transformation
Aviculture	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'accès aux exploitations
Elevage	<ul style="list-style-type: none">• Envisager des structures d'engraissement d'agneaux s'appuyant sur une alimentation locale• Réfléchir à la mise en place d'un atelier d'abattage rituel
Apiculture	<ul style="list-style-type: none">• Envisager des équipements mutualisés par exemple pour le conditionnement
Irrigation	<ul style="list-style-type: none">• Difficulté de l'entretien du réseau d'irrigation en zones urbanisées : problèmes d'accès au canal et de respect des servitudes, vulnérabilité plus grande des secteurs urbanisés• Prise en compte des réseaux dans les projets d'aménagements• Usage mixte des réseaux à coordonner : rejets pluvial, utilisation des voies comme zones de loisirs

Priorités des filières

Grandes Cultures PAPAM	<ul style="list-style-type: none">• Préserver les espaces agricoles à forte potentiel, irrigués, aménagés• Prendre en compte les filières dans le développement des activités économiques des territoires• Améliorer les accès aux exploitations et structures• Prendre en compte et reconnaître le poids économique direct et indirect (paysage, tourisme) des productions• Maintenir et réaffirmer le lien entre activité agricole et tourisme en définissant une véritable stratégie commune. Risque de perte de "leadership" de l'image Provence !
Arboriculture Viticulture	<ul style="list-style-type: none">• Délimiter les espaces agricoles à préserver pour maintenir l'outil de production• Maintenir les infrastructures collectives permettant une existence de la filière (réseaux d'irrigation, structures de conditionnement)• Préserver l'agriculture locale – Concurrence sur le foncier avec de grands groupes nationaux ou internationaux en vigne et arboriculture • Relocalisation de la coopérative Pierrevert pour répondre aux besoins en volume• Amélioration de la qualité du vin et adaptation aux marchés• Complexité de la réglementation sur les droits de plantation
Oléiculture	<ul style="list-style-type: none">• Structurer les oléiculteurs non professionnels• Accompagner le maintien des oliveraies, emblématiques du paysage, support possible d'activités touristiques
Maraîchage	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer sur la volonté de préservation des zones agricoles pour éviter la spéculation• Maintenir les espaces agricoles productifs et fonctionnels à proximité des centres urbains• Organiser les filières pour proposer des volumes de productions plus importants et atteindre des marchés en forte croissance (légumes et fruits Bio par exemple)• Créer un outil mutualisé de transformation des productions locales
Elevage	<ul style="list-style-type: none">• Créer des complémentarités avec les productions végétales du territoire (cultures céréalières et fourragères)• Maintenir les structures d'abattage et de transformation permettant d'approvisionner les filières en volume et de développer les circuits courts• S'appuyer sur la qualité et la provenance des produits
Aviculture	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les accès aux exploitations et structures• Apprendre à vivre ensemble
Apiculture	<ul style="list-style-type: none">• Développer la traçabilité pour mettre en avant la provenance des produits• Favoriser de nouvelles installations professionnelles pour valoriser un fort potentiel du territoire

Productions nouvelles et programme de relance :

Filières	Actions	Référents
Amandes	Programme régional de relance de la culture de l'amande. Demande forte de structure de transformation (Perl'amande, Occitane) notamment en AB.	Chambre d'agriculture régionale : Sabine PICARD, Maison de la biodiversité, Parc naturel du Luberon : Jean Pierre TALICHET
Truffes	Etude et programme d'appui à la filière trufficole en Provence. Recensement des plantations et leurs évolutions.	Chambre d'agriculture régionale, Fédération régionale des trufficulteurs : Jean François TOURRETTE, Parc Naturel du Verdon : Luc COURTIL
Chanvre	Accompagnement des agriculteurs sur la culture et la commercialisation du chanvre. Projet de création d'une unité de défilage autour de Manosque pour fournir une entreprise de matériaux isolant Fibr'Alp (Veynes 05).	Parc naturel du Luberon : Philippe CHIFFOLEAU
Vergers de variétés anciennes	Programme de mise en place de vergers chez les agriculteurs volontaires pour la sauvegarde de variétés anciennes : les « Vergers Paysans » Intérêt des maraichers en agriculture biologique	Maison de la Biodiversité, Parc naturel du Luberon : Jean Pierre TALICHET
Fleurs de cerisiers	Expérimentation de la cueillette de fleurs de cerisiers à destination de la cosmétique (Occitane, Yves Rocher, Aroma zone). Volumes en progression, 400kg en 2015.	Parc naturel du Luberon : Philippe CHIFFOLEAU
Plantes Tinctoriales	Étude des plantes à couleurs: 3 teintures primaires bleu : (polygona tinctorium), rouge (garance), jaune (réséda luteola) et de leurs propriétés thérapeutiques notamment sur les tâches cutanées Volonté de développer une gamme de produits finis teintés.	Parc naturel du Luberon : Philippe CHIFFOLEAU
Plantes médicinales	Expérimentation de domestication d'Inula montana (proche de l'arnica) pour répondre à la demande forte des laboratoires pharmaceutiques (Weleda, Boiron). Premiers essais réussis, en attente des analyses chimiques.	Parc naturel du Luberon : Philippe CHIFFOLEAU